
Le web 2.0 dans l'enseignement des langues à l'université : le cas des MOOCs

Marina Da Costa*¹ and Nathalie Spanghero-Gaillard*²

¹Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS-CPST) – Université Toulouse le Mirail - Toulouse II : EA827 – Laboratoire d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales, France

²Laboratoire d'Études et de Recherche Appliquées en Sciences Sociales (LERASS-CPST) – Université Toulouse le Mirail - Toulouse II : EA827, Toulouse – France

Résumé

Selon les chiffres de l'UNESCO, la France est le troisième pays d'accueil d'étudiants internationaux. Avec près de 300 000 étudiants accueillis en 2013-2014, ce taux est en constante augmentation. (Campus France, 2014).

Ainsi, ces étudiants intègrent l'université et doivent justifier d'un niveau B2 de connaissance de la langue française, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (désormais CECRL ; Conseil de l'Europe, 2001).

Selon le CECRL, un apprenant a besoin de deux types de compétences : les compétences générales et les compétences communicatives langagières. Les compétences générales individuelles de l'apprenant reposent sur des savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'il possède ainsi que sur ses savoir-apprendre. Un certain nombre de ces compétences ont été acquises au cours de son expérience antérieure. En effet, toutes les compétences humaines contribuent à la capacité de communication de l'apprenant et peuvent être considérées comme des facettes de la compétence à communiquer. Toutefois, ces compétences ne sont pas directement en relation avec les compétences linguistiques proprement dites.

Le futur étudiant allophone est tenu de maîtriser un certain niveau linguistique en langue générale, des connaissances en langue de spécialité ainsi que de comprendre son environnement. Il se retrouve à l'intérieur d'un système social à trois niveaux d'interaction : dans la langue, au sein de l'institution et à l'extérieur de celle-ci.

Face à ces constats, nous nous sommes interrogés[1] sur plusieurs points : comment répertorier les besoins de ces étudiants internationaux ? Quel dispositif pouvons-nous leur proposer et à quel moment de leur parcours ? Comment pouvons-nous les aider à mieux s'insérer au sein de l'université française ?

Le MOOC " Réussir ses études en français " (désigné par l'acronyme MOOC REF) a été élaboré en réponses à ces questionnements. Nous présenterons les fonctionnalités de ce dispositif opérationnel depuis juin 2015.

*Intervenant

Le MOOC REF est proposé et organisé par les membres de l'association Connexion francophone (www.connexionfrancophone.wordpress.com).